

SERVICES DE GARDES

UNE MAISON DE GARDE INTERCOMMUNALE S'OUVRE.

La garde est assurée du lundi au samedi de 20h à minuit et le dimanche de 9h à 13h et de 16h à minuit. Pour y accéder, les patients doivent **impérativement appeler le 15** qui assurera la coordination en enregistrant les appels et en donnant les coordonnées de la maison de garde où deux médecins généralistes pourront les accueillir. En cas d'immobilisation, un service d'urgence se déplacera chez vous.

Une convention a été signée entre 165 urgences hospitalières et le lieu de garde intercommunal pour favoriser leur coopération.

Située 10 Bd des Frères Vigouroux à Clamart, elle concerne les communes de Montrouge, Châtillon, Clamart, Malakoff et Vanves.

PHARMACIENS

Janvier

Dimanche 23 : SENANT
(128, avenue de la République)

Dimanche 30 : DO
(111, avenue Verdier)

Février

Dimanche 6 : MESTIRI
(9, avenue de la Marne)

Dimanche 13 : AJAMI 6
(place Jean Jaurès)

Dimanche 20 : TUFFIER
(151, avenue de la République)

Dimanche 27 : GHELLIS
(176, avenue Marx Dormoy)

Mars

Dimanche 6 : DUONG
(117, avenue Aristide Briand)

Dimanche 13 : VIGNIER
(62, avenue de la République)

Dimanche 20 : CHANTRY
(31, rue Carvès)

Dimanche 27 : ABECASSIS
(72, avenue Henri Ginoux)

► Adresses et numéros utiles

La Mairie à votre service

Accueil du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, le samedi de 8h30 à 12h.
Hôtel de Ville - 43, avenue de la République - 92120 Montrouge - Tél. : 01 46 12 76 76.

Numéros d'urgence

- Police Secours : 17.
- Pompiers : 53, rue de la Vanne - Tél. : 01 58 07 05 28.
Appel secours : 18 ou 01 46 56 18 18.
- SAMU et Médecins de garde : composez le 15.
- Urgences dentaires : 01 47 78 78 34 (dimanches et jours fériés de 9h à 12h et de 15h à 17h).
- Secouristes Croix-Rouge : 01 46 57 95 30.
- Commissariat de Police : 32, avenue de la République, tél. : 01 46 56 34 00.
- Gendarmerie : 5, rue Gabriel Péri, 92320 Châtillon, tél. : 01 46 57 22 22.
- Police Municipale : 69, avenue de la République, tél. : 01 46 56 92 92.
- Carte bancaire - Vol/Perte : 0892 705 705.
- Chèques - Vol/Perte : 01 42 41 22 22.
- EDF-GDF : Electricité : 0810 333 292
Gaz : 0810 433 292.

Adresses utiles

- Préfecture : 177, avenue Joliot Curie - 92000 Nanterre, tél. : 0821 80 30 92 (0,12 € TTC/min).
- Sous-Préfecture : 99, avenue du Général de Gaulle - 92160 Antony, tél. : 01 56 45 38 00.

- Impôts : 18, rue Victor Hugo - 92120 Montrouge, tél. : 01 55 58 24 00.
- Sécurité Sociale : 16, rue Victor Hugo - 92120 Montrouge, tél. : 01 55 58 13 60.
- Allocations familiales : 7, rue Gervais - 92245 Issy-les-Moulineaux, tél. : 01 46 48 54 22.
- OPHLM : 18, av. Emile Boutroux - 92120 Montrouge, tél. : 01 55 58 17 00.
Accueil du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h, le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30.
- Centre Médico-Social : 5, rue Amaury Duval -- 92120 Montrouge, tél. : 01 46 12 74 09.
- Piscine Municipale : 91, avenue Henri Ginoux - 92120 Montrouge, tél. : 01 46 12 76 89.
- Centre d'Information et d'Orientation : centre administratif (place Emile Cresp), tél. : 01 46 57 24 75.
- ANPE : 5, rue Théophile Gautier - 92120 Montrouge, tél. : 01 46 56 02 02.
- Mission Locale : 131, rue Maurice Arnoux - 92120 Montrouge, tél. : 01 42 53 50 42.

Accueil des 16/25 ans du lundi au jeudi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h, vendredi de 9h à 12h.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Montrouge concerné

Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le recensement se déroule désormais chaque année auprès d'un échantillon d'adresses représentant 8% des logements.

La collecte vient de commencer et se poursuivra jusqu'au 24 février. Les personnes devant être recensées en 2005 seront destinataires d'un courrier. L'agent recenseur se présentera à leur domicile, muni d'un arrêté de nomination signé de Monsieur le Maire, et d'une carte officielle

portant sa photographie. Les habitants n'ont donc pas à ouvrir leur porte à une personne qui ne serait pas porteuse de ces signes de reconnaissance (lire aussi page 11).

DOSSIER DE NATURALISATION :

envoyez-les en sous-préfecture

Depuis le 1er octobre, les dossiers de naturalisation ou de réintégration dans la nationalité française, concernant la sous-préfecture d'Antony, sont à envoyer par courrier à l'adresse suivante:

Sous-préfecture d'Antony Bureau de la nationalité 99 avenue du général de Gaulle BP 87 92161 Antony Cedex